

Dossier de collaboration

PEIK – L'audit énergétique professionnel pour votre PME

Vous souhaitez que vos clients puissent profiter de l'audit énergétique PEIK ? Vous aimeriez en même temps communiquer sur vos propres offres complémentaires ? PEIK vous offre différentes possibilités de collaboration et de soutien.

PEIK – L'audit énergétique de SuisseEnergie

PEIK propose **des prestations concrètes et ciblées** dans le but de permettre aux PME de mieux exploiter leur potentiel d'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, avec à la clé, la réalisation d'économies conséquentes. Grâce à l'audit énergétique développé spécialement pour PEIK, les PME peuvent **très facilement lancer leurs projets d'économie d'énergie**.

Une offre spécifiquement conçue pour les PME

L'audit énergétique PEIK s'adresse de manière ciblée aux 80'000 entreprises suisses ayant des coûts énergétiques compris entre CHF 20'000.– et CHF 300'000.– par année.

Les avantages pour votre PME

- Des éléments concrets, nécessaires à la prise de décision lors de la mise en œuvre de mesures d'économie d'énergie: audits énergétiques sur site, réseaux d'experts, outils et plateformes informatiques
- Un soutien concret sur site lors du lancement d'un projet d'économie d'énergie
- Une offre d'audit abordable et subventionnée

Vos avantages en tant que partenaire

- Vous vous positionnez comme un acteur dynamique et de référence auprès de vos clients et membres
- Vous gagnez en visibilité sur le marché
- Vous bénéficiez ou faites bénéficier vos clients et membres d'une offre unique et de qualité
- Vous disposez du matériel de communication élaboré par SuisseEnergie pour les partenaires

**Plus d'informations sur l'audit énergétique PEIK
sous : www.peik.ch**

Aperçu des offres disponibles

Vous trouvez ci-dessous un aperçu des offres de soutien à votre disposition pour proposer l'audit énergétique PEIK à vos PME. Contactez le Secrétariat PEIK pour identifier et obtenir les instruments et documents répondant à vos besoins.

Notre soutien lors de promotion de l'audit énergétique et de ses produits

Que vous souhaitiez relayer les avantages de l'audit énergétique PEIK à vos clients et membres ou activement conseiller les PME, nous vous fournissons un soutien rapide, simple et efficace. Le Secrétariat PEIK offre une assistance professionnelle dans les domaines suivants:

- communication
- produits et prestations
- coordination des subventions

Possibilités de collaboration

Vous souhaitez promouvoir l'audit énergétique PEIK ? Profitez du soutien solide de SuisseEnergie (point A).

Engagez-vous en tant que partenaire et profitez d'une large palette d'outils et de tous les avantages de l'audit énergétique PEIK (points B et C)

A. Soutien standard

Le Secrétariat PEIK peut soutenir vos efforts en vous offrant un soutien ciblé, sans engagement en tant que partenaire.

Voir les instruments de soutien à disposition au point A.

B. Partenaires de coopération PEIK

Vous êtes **un canton, une association faîtière ou une entreprise d'approvisionnement en énergie**. En tant que **partenaire de coopération** vous ne réalisez pas vous-même les prestations PEIK, mais vous souhaitez proposer une offre attractive à vos clients ou membres et promouvoir de ce fait l'audit énergétique PEIK, afin de leur permettre de rénover leurs infrastructures tout en optimisant leur consommation énergétique. En devenant **partenaire de PEIK**, vous bénéficiez de l'ensemble des possibilités de soutien offertes par le Secrétariat PEIK.

Voir les instruments de soutien à disposition au point B.

C. Conseillers PEIK

Vous êtes **une agence, un bureau d'ingénieurs, une entreprise d'approvisionnement en énergie**. En tant que **prestataire**, vous disposez d'un pool de conseillers PEIK accrédités pour réaliser vous-même certaines prestations PEIK et vous souhaitez proposer activement l'audit PEIK à vos clients, leur permettant ainsi de rénover leurs infrastructures tout en optimisant leur consommation énergétique. En tant que **conseiller PEIK**, vous bénéficiez de l'ensemble des possibilités de soutien offertes par le Secrétariat PEIK.

Voir les instruments de soutien à disposition au point C.

Soutien Standard

Instruments à disposition

Bon à tirer pour toute publication contenant du matériel SuisseEnergie

1. Documents et contenus standards

- Contenus rédactionnels courts et précis pour vos différents supports et actions (internet, média, newsletter)
- Brochure PEIK standard avec emplacement pour le tampon de votre raison sociale au dos
- Modèles de publipostages (lettre et e-mailing)
- Modèle de présentation PowerPoint®
- Images
- Annonces presse neutres sur demande, avec logo PEIK et emplacement pour votre logo

2. Brochure PEIK de SuisseEnergie

- Commande gratuite de brochures PEIK
- Emplacement pour votre tampon ou carte de visite au dos

3. Présentations et manifestations clients

- Mise à disposition d'un intervenant du Secrétariat PEIK pour vos présentations, dès 20 PME participantes
- Prise en charge des coûts de location de salle dès 20 participants (max. CHF 500.-/an pour toute l'entreprise, dans la limite du budget disponible)
- Mise à disposition gratuite de présentoirs déroulants

4. Présence de votre logo sur la page internet

www.peik.ch

- Uniquement pour les partenaires PEIK

5. Soutien financier supplémentaire

Si vous souhaitez ajouter votre propre soutien financier à ceux de SuisseEnergie pour promouvoir plus fortement l'audit énergétique PEIK dans le cadre de votre stratégie énergétique (p. ex. audit PEIK ou accompagnement de la mise en œuvre PEIK), nous vous proposons de prendre contact avec nous pour :

- Coordonner l'intégration de votre soutien financier à ceux proposés par SuisseEnergie et l'intégrer dans le processus PEIK
- Assurer la présence de votre logo sur le rapport remis à la PME
- Toute coordination administrative nécessaire

6. Souhaitez-vous intégrer des prestations PEIK dans certaines de vos propres prestations ou produits ?

N'hésitez pas à prendre contact avec nous afin que nous puissions vous accompagner dans ce processus:

- Discussion détaillée du contenu des produits et des processus de travail, etc.

7. Participation aux activités de promotion et soutien à la commercialisation

- Soutien à hauteur de 50 % des coûts effectifs de promotion et de commercialisation de l'audit énergétique PEIK (frais de port, frais administratifs)
- Montant maximal : CHF 300.-/an pour toute l'entreprise dans la limite du budget disponible

8. Comment bénéficier d'une participation financière de SuisseEnergie aux frais de promotion et de soutien à la commercialisation ?

Les demandes de soutiens financiers seront traitées dans l'ordre de leur réception dans la limite des ressources disponibles.

Après confirmation de l'attribution du budget, les informations suivantes devront être fournies :

- Factures
- Liste des tâches effectuées
- Liste des participants pour les manifestations

B. Partenaires de coopération PEIK

Vous êtes un canton, une association faîtière ou une entreprise d'approvisionnement en énergie et souhaitez proposer une offre attractive à vos PME, leur permettant de rénover leurs infrastructures tout en optimisant leur consommation énergétique ?

En tant que partenaire de coopération, **vous ne disposez pas d'un pool de conseillers propre** pour la réalisation d'audits énergétiques PEIK, mais agissez comme un vecteur d'information précieux auprès de vos PME :

- vous proposez l'ensemble de l'audit énergétique PEIK à vos PME
- vos PME peuvent choisir librement parmi les conseillers PEIK accrédités pour la réalisation de ces prestations

Comme partenaire PEIK, vous bénéficiez d'un appui pour coordonner de façon optimale d'autres aspects tels que les mesures de promotion de l'audit énergétique PEIK auprès de vos clients et membres, l'intégration de l'audit énergétique à votre propre portefeuille ou l'éventuelle intégration de soutiens financiers supplémentaires que vous souhaiteriez ajouter librement à ceux de SuisseEnergie pour l'audit énergétique PEIK.

Les partenaires de coopération PEIK laissent leurs PME choisir librement avec quel conseiller elles souhaitent travailler

Cette forme de partenariat se prête idéalement aux associations faîtières, aux cantons et aux entreprises d'approvisionnement en énergie

Soutien financier supplémentaire

Si vous le souhaitez, vous pouvez naturellement soutenir financièrement à votre gré l'audit énergétique PEIK en plus de la subvention de SuisseEnergie.

Partenaires de coopération PEIK

Instruments supplémentaires à disposition

Bon à tirer pour toute publication contenant du matériel SuisseEnergie

1. Documents et contenus standards

- Contenus rédactionnels courts et précis pour vos différents supports et actions (internet, média, newsletter)
- Brochure PEIK standard avec emplacement pour le tampon de votre raison sociale au dos
 - Modèles de publipostages (lettre et e-mailing)
 - Images et modèle de présentation PowerPoint®
 - Annonces presse neutres sur demande, avec logo PEIK et emplacement pour votre logo

2. Brochure PEIK de SuisseEnergie

- Impression de vos informations de contact à côté de celles de PEIK/SuisseEnergie

3. Brochure PEIK aux couleurs de votre entreprise

- Contenus issus de la brochure PEIK de SuisseEnergie (voir soutien de base) avec mention «en collaboration avec SuisseEnergie» et logo

4. Présentations et manifestations clients

- Mise à disposition d'un intervenant du Secrétariat PEIK pour vos présentations, dès 20 PME participantes
- Mise à disposition gratuite de présentoirs déroulants
- Participation aux frais selon rubrique 8.

5. Présence de votre logo sur la page internet

www.peik.ch

6. Soutien financier supplémentaire

Si vous souhaitez ajouter votre propre soutien financier à ceux de SuisseEnergie pour promouvoir plus fortement l'audit énergétique PEIK, nous vous proposons de prendre contact avec nous pour :

- Coordonner l'intégration de votre soutien financier à ceux proposés par SuisseEnergie et l'intégrer dans le processus PEIK
- Assurer la présence de votre logo sur le rapport remis à la PME
- Coordination d'éventuels échanges de données entre le système de gestion PEIK et le vôtre
- Toute coordination administrative nécessaire

7. Souhaitez-vous intégrer des prestations PEIK dans certaines de vos propres prestations ou produits ?

N'hésitez pas à prendre contact avec nous afin que nous puissions vous accompagner dans ce processus :

- Discussion détaillée du contenu des produits et des processus de travail, etc.
- Coordination d'éventuels échanges de données entre les outils PEIK et vos propres outils

8. Participation aux activités de promotion et soutien à la commercialisation

- Soutien à hauteur de 50 % des coûts effectifs de promotion et de commercialisation de l'audit énergétique PEIK (frais de port, frais administratifs)
- Montant maximal : CHF 3000.-/an pour toute l'entreprise

9. Comment bénéficier d'une participation financière de SuisseEnergie aux frais de promotion et de soutien à la commercialisation ?

Les demandes de soutiens financiers seront traitées dans l'ordre de leur réception dans la limite des ressources disponibles.

Après confirmation de l'attribution du budget, les informations suivantes devront être fournies :

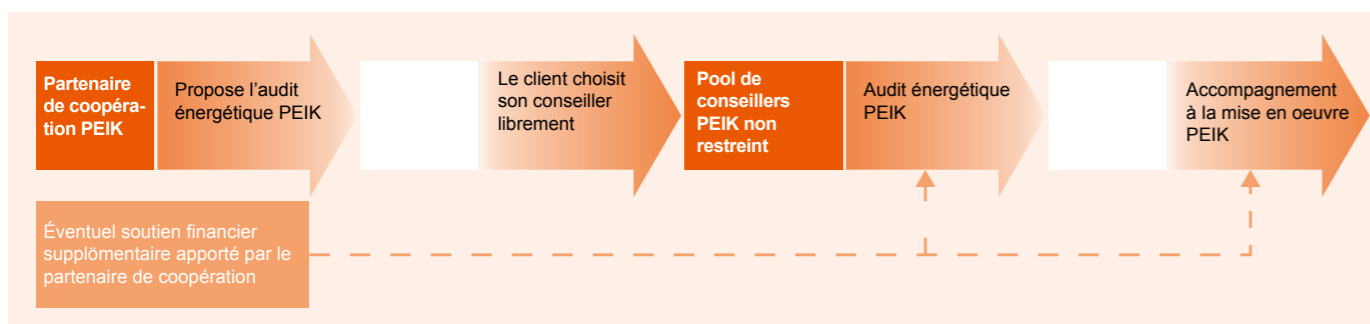
- Factures
- Liste des tâches effectuées
- Liste des participants pour les manifestations

10. Engagements liés à la convention de partenariat

- Brève présentation de PEIK sur votre site internet
- Lien vers la page PEIK du site SuisseEnergie depuis votre site internet
- Minimum deux actions de promotion par année, par exemple:
 - Promotion de PEIK auprès de vos PME sous forme d'e-mailing ou de mailing de parution dans votre magazine clients, etc.
- Dans le cadre de ces actions, les supports de communication susmentionnés sont mis à votre disposition sans frais
- Présentation de l'audit énergétique PEIK lors d'une manifestation destinée à vos PME
- Participer à l'enquête de satisfaction PEIK
- Envoyer un résumé annuel de vos activités en relation avec PEIK (un formulaire standard sera à disposition)

Durée de la convention

- Annuelle avec renouvellement tacite d'un an, jusqu'à la fin du programme PEIK
- En cas de non-respect des engagements, résiliation possible avec 3 mois de préavis à la fin de chaque année d'engagement



C. Conseillers PEIK

Vous êtes une agence, un bureau d'ingénieurs, une entreprise d'approvisionnement en énergie ou un canton et souhaitez proposer activement l'audit énergétique PEIK à vos PME, leur permettant ainsi de rénover leurs infrastructures tout en optimisant leur consommation énergétique ?

En tant que conseillers, **vous disposez d'un pool de conseillers accrédités PEIK** et vous agissez comme un vecteur d'information précieux auprès de vos PME:

- vous proposez l'ensemble des prestations l'audit énergétique PEIK à vos PME
- vous disposez de votre propre pool de conseillers en énergie PEIK que vous mettez à disposition de vos PME

Les conseillers PEIK proposent leur propre pool de conseillers PEIK à leurs PME

Cette forme de partenariat se prête idéalement aux agences, bureaux d'ingénieurs, entreprises d'approvisionnement en énergie et cantons ayant un service d'audit énergétique.

Soutien financier supplémentaire

Si vous le souhaitez, vous pouvez naturellement soutenir financièrement à votre gré l'audit énergétique PEIK en plus de la subvention de SuisseEnergie.

Conseillers PEIK

Instruments supplémentaires à disposition

Bon à tirer pour toute publication contenant du matériel SuisseEnergie

1. Documents et contenus standards

- Contenus rédactionnels courts et précis pour vos différents supports et actions (internet, média, newsletter)
- Brochure PEIK standard avec emplacement pour le tampon de votre raison sociale au dos
- Modèles de publipostages (lettre et e-mailing)
- Modèle de présentation PowerPoint®
- Images
- Annonces presse neutres sur demande, avec logo PEIK et emplacement pour votre logo

2. Brochures PEIK de SuisseEnergie

- Impression de votre adresse au dos de la brochure, avec la mention « cette brochure vous a été remise par: »
- Pas de co-branding possible (vous n'avez pas la possibilité d'ajouter votre logo en couverture de la brochure)

3. Brochure PEIK aux couleurs de votre entreprise

- Textes issus de la brochure PEIK de SuisseEnergie (voir soutien de base) avec mention « en collaboration avec SuisseEnergie » et logo

4. Présentations et manifestations clients

- Mise à disposition d'un intervenant du Secrétariat PEIK pour vos présentations, dès 20 PME participantes
- Mise à disposition gratuite de présentoirs déroulants PEIK (selon disponibilité)
- Participation aux frais selon rubrique 8.

5. Présence de votre logo sur la page internet

www.peik.ch

6. Soutien financier supplémentaire

- Aide à l'intégration des soutiens supplémentaires à la subvention de SuisseEnergie pour l'audit énergétique PEIK
- Intégration de votre offre au processus PEIK
- Possibilité de co-branding sur les rapports d'audit énergétique PEIK
- Coordination lors de la création de passerelles entre le système de gestion PEIK et le vôtre

7. Développement commun de nouveaux produits « PEIK »

- Aide à l'intégration des produits PEIK standard à votre propre portefeuille de produits/prestations pour les PME
- Coordination des contenus et des processus de travail

8. Participation aux activités de promotion et soutien à la commercialisation

- Soutien à hauteur de 50 % des coûts effectifs de promotion et de commercialisation des produits PEIK (frais de port, frais administratifs)
- Montant maximal : CHF 3000.-/an pour toute l'entreprise

9. Comment bénéficier d'une participation financière de SuisseEnergie aux frais de promotion et de soutien à la commercialisation ?

Les demandes de soutiens financiers seront traitées dans l'ordre de leur réception dans la limite des crédits qui leur sont affectés. Après confirmation de l'attribution du budget, les informations suivantes devront être fournies:

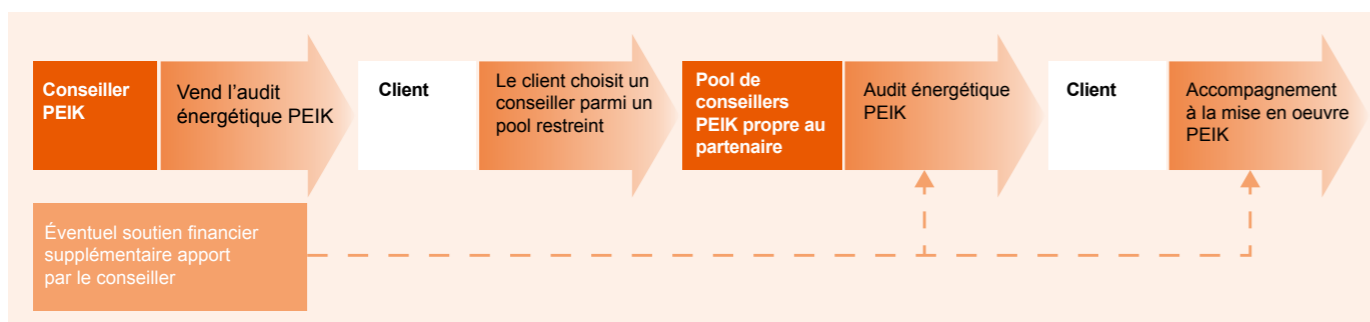
- Factures
- Liste des tâches effectuées
- Liste des participants pour les manifestations

10. Engagements liés à la convention de partenariat

Brève présentation de PEIK sur votre site internet

Lien vers la page PEIK du site SuisseEnergie depuis votre site internet

- Minimum deux actions de promotion par année, par exemple:
 - Promotion de PEIK auprès de vos PME sous forme d'e-mailing ou de mailing de parution dans votre magazine clients, etc.
- Dans le cadre de ces actions, les supports de communication susmentionnés sont mis à votre disposition sans frais
- Présentation de l'audit énergétique PEIK lors d'une manifestation destinée à vos PME
- Participer à l'enquête de satisfaction PEIK
- Envoyer un résumé annuel de vos activités en relation avec PEIK (un formulaire standard sera à disposition)

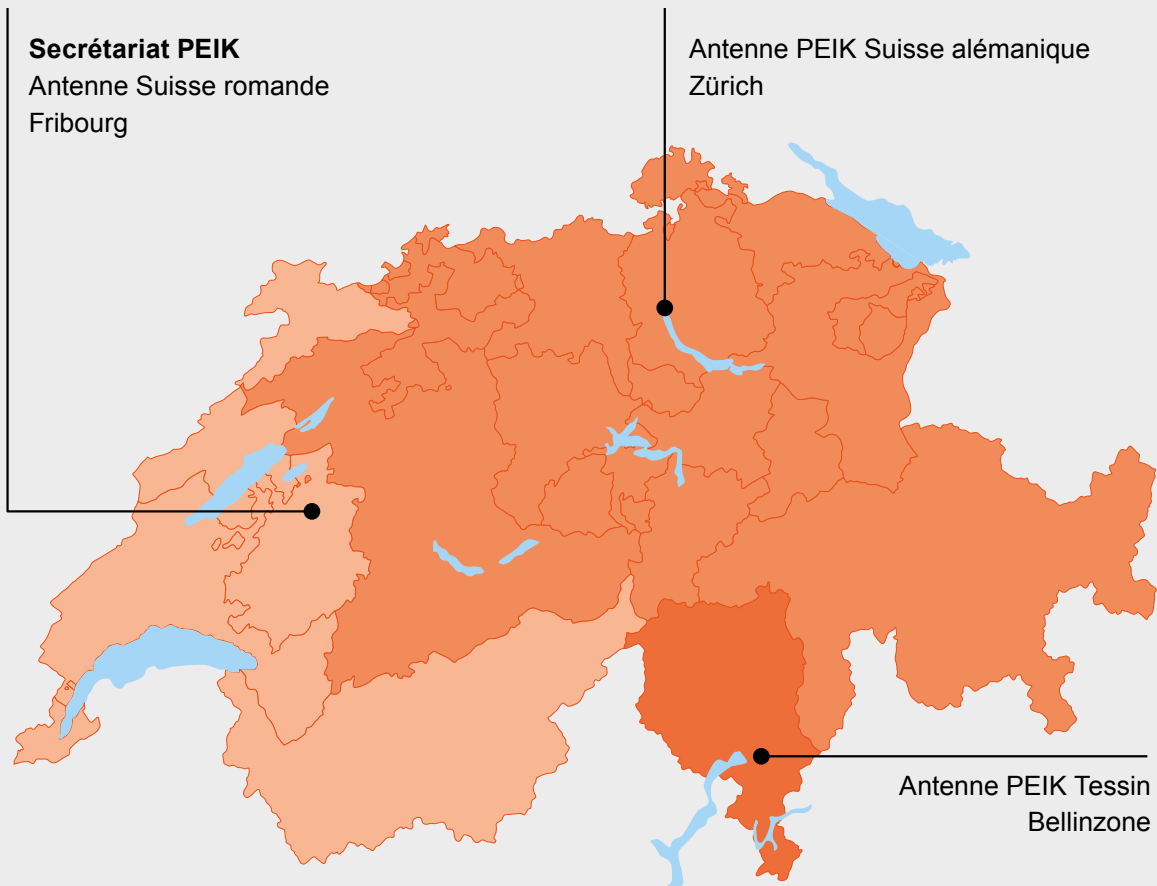


Durée de la convention

- Au moins annuelle avec renouvellement tacite d'un an, jusqu'à la fin du programme PEIK
- En cas de non-respect des engagements, résiliation possible avec 3 mois de préavis à la fin de chaque année d'engagement

Informations Complémentaires

Une représentation dans toute la Suisse



Appelez-nous, nous discuterons volontiers
des différentes possibilités de collaboration.
info@peik.ch

SuisseEnergie, Secrétariat PEIK
Route de Morat 135 – 1763 Granges-Paccot (Fribourg)
www.energieschweiz.ch/peik

SuisseEnergie, Office fédéral de l'énergie (OFEN)
Pulverstrasse 13, CH-3063 Ittigen. Adresse postale : CH-3003 Berne
Infoline 0848 444 444, www.energieschweiz.ch/conseil
energieschweiz@bfe.admin.ch, www.suisseenergie.ch